

TOULOUSE METROPOLE (31)

Etudes de maîtrise d'œuvre urbaine relatives au projet de la 3^{ème} ligne de métro

Maitre d'Ouvrage : SPLA europolia (pour le compte de Toulouse Métropole)

Mission : Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine pour le projet de la 3^{ème} ligne de métro - Séquence n°2 Blagnac / Sept Deniers Stade Toulousain / Ponts Jumeaux

Expertise Environnement - Développement durable

- Diagnostic urbain
- Mise au point d'un plan guide urbain
- Etudes urbaines

Groupe de MOE : HDZ Architectes Urbanites (Mandataire) • TN+ (Paysage) • Arcadis (VRD) • Transitec (Mobilité) • ON (Conception Lumière) • Segat (Programmation)

Superficie / Périmètre :
Séquence des 3 stations : périmètre global 500 ha



Le Pacte Urbain, approuvé par Toulouse Métropole le 1^{er} avril 2021, a permis de définir, à l'échelle de la troisième ligne de métro (23 kilomètres et 21 stations), un potentiel et une stratégie d'urbanisation, phasés dans le temps. Le démarrage prochain des travaux marque une étape importante pour le projet, qui doit dorénavant se décliner à l'échelle de séquences urbaines cohérentes. Une approche plus fine et plus opérationnelle, au plus près des enjeux d'aménagement et de mobilité des territoires desservis tenant compte de la diversité urbaine, paysagère, économique et sociale, et dans la perspective du PLUiH.

La mission de maîtrise d'œuvre a pour objectif de fédérer, dans une démarche de projet unique, les études urbaines, la conception des espaces publics et l'urbanisme opérationnel.

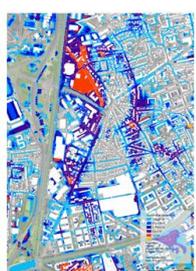
S'agissant plus particulièrement de la séquence Blagnac – Sept Deniers – Ponts Jumeaux, ses principaux enjeux sont :

- Créer des pôles d'échanges qualitatifs à Blagnac (métro, tramway, bus) et aux Sept Deniers (métro, P+R, bus, piétons/vélos...),
- Accompagner l'émergence d'une nouvelle centralité à Blagnac en s'appuyant sur la proximité du Touch et les capacités intermodales du secteur,
- Assurer un maillon Est-Ouest entre Touch, Garonne et Canal en passant par Purpan, Job et le Stade Toulousain,
- Participer à la valorisation du canal Latéral (Grand Parc Canal),
- Accompagner la future Cité du Rugby et poursuivre la mutation des tissus d'activités déqualifiés vers des fonctions plus urbaines.

Approche environnementale :

- Appréhender les enjeux environnementaux à l'échelle de la séquence / des périmètres opérationnels / des secteurs de projet / des stations (morphologies / fonctionnalités hétérogènes...)
- Mettre en évidence des enjeux macros TVB, multi-exposition air&bruit, aléas naturels...
- Diagnostics écologiques « flash » sur des zones de projet
- Approche environnementale du plan guide : synthèse des sensibilités environnementales sur chaque secteur de projet, pistes d'orientations et préconisations
- Des entrants pour la définition et validation des invariants et variants des scénarios

TRIANGLE DE PONTS JUMEAUX EAUX DE RUISSELLEMENT



1. Réduire les volumes d'eau à gérer simultanément
En désimperméabilisant les sols dès que possible et en créant des formes végétalisées, bassins permettant de réduire la pression lors du pic sur les infrastructures.

2. Accompagner le cheminement de l'eau
Grâce à la création de noues plantées, espaces multifonctionnels permettant de stocker, diriger et traiter les eaux pluviales tout en améliorant le confort thermique et la qualité paysagère de l'espace public.

Le tracé de l'ancien ru qui transparaît sur la carte pourra être rendu visible par un cheminement doux bordé de noues.

SECTEUR CHABRILLAC JOB

BIODIVERSITÉ
-> Un secteur conciliant de la trame verte et bleue

Des strates arborées et arbustives principalement horticoles qui, bien que non localisées pour le plan, participent à la création de zones refuge et de modification pour l'infaune. Plusieurs espèces sont également méditerranéennes et représentent donc un intérêt important pour l'entomofaune diptères prédateurs.

Les sols récents, l'écologie a constaté les restes de 1 nid « au cœur d'un arbuste d'espèce à peu ou très abondante en raison de la dégradation de nid ». Deux nids de frelons asiatiques ont également été constatés. Des précautions / mesures de compensation seront à prendre pour l'entretien lors des abattages.

Une strate arborée, dont l'état pourra être évalué par un aménagement arboré, à mettre en valeur par un aménagement arboré (bassin à pluie, système racinaire) et un choix pertinent d'espèces locales présentant des intérêts pour la biodiversité (arbres plantes).

Une zone arborée représente une zone de refuge et de nourrissage pour la faune. Le maintien de ces fonctionnalités écologiques devra être pris en compte lors de la conception et la réalisation. D'après les observations cette zone représente le plus d'intérêt pour la faune.